

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 janvier 2019 à 18H30

Présents : M. JOUVENEL Edmond, M. MAZIER Christian, M. FOURNIER Daniel, M. OUALID Jean-Marc, M. Raymond JEAN, M. GARCIA Manuel, M. SAMUYLLO Denis, M. MIGNARD Gérard, Mme GARNIER Marilyne

Absent : Mme GUAQUIERE Florence

Excusé : M LE MAO Stéphane donne procuration à M. OUALID Jean-Marc

A été nommé secrétaire : M. OUALID Jean-Marc,

Il est procédé à la lecture du compte rendu du conseil Municipal du 17 décembre 2018. Il est convenu qu'un correctif mineur soit apporté - Signature de l'ensemble du Conseil Municipal présent.

Mr le Maire propose que Quatre points complémentaires, non-inscrits à l'ordre du jour, soient débattus et puissent figurer au compte rendu de ce Conseil.

Il s'agit :

1. **Autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans la limite du ¼ de celles de 2018.**
2. **Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel)**
3. **Subvention pour sécurisation des cascades**
4. **Approbation du plan de financement de la phase 2 MDS**

Annule et remplace la délibération 2018-66 Plan de financement : Maison de site

Suite à l'oubli des frais d'acquisition pour la Maison de site Monsieur Maire expose le Nouveau Plan de financement

Dépenses		Recettes		
			Montant	%
Acquisition	305 000	Etat DETR 2019	150 000	24
		DETR 2020	150 000	
		Fondation du Patrimoine	125 000	10
Travaux	950 000	Conseil Régional	525 000	42
		Conseil Départemental		
		Agglomération du Gard rhodanien	300 000	24
TOTAL	1 255 000	Auto financement	1 255 000	100

Avis favorable : 9 voix pour, 1 abstention (Mr Mignard).

Subvention demandée à la Région Occitanie pour l'aménagement des services techniques à la MDS dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention pour les services techniques municipaux.

Avis favorable : 9 voix pour, 1 abstention (Mr Mignard).

Décisions modificatives : Budget assainissement verser 3100€ du 66 au 67, et 4620€ du 16 au 20

Unanimité

Nouveaux locataires presbytère Mme Andriot et Mr Badruna.

Unanimité

Autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans la limite du ¼ de celles de 2018.

Unanimité

Subvention pour sécurisation des cascades.

Unanimité

Approbation du plan de financement sécurisation des cascades.

Unanimité.

Approbation du plan de financement de la phase 2 MDS.

Avis favorable : 9 voix pour, 1 abstention (Mr Mignard).

Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel)

Unanimité.

Questions diverses :

Subventions acquises pour travaux Chemin de Bellefeuille.

Evolution tarifs du SDIS en 2019 +32,25% = 8195€

À la demande d'un représentant des gilets jaunes, Mr le Maire a convenu d'une visite « Explicative sur les attentes de débats » en Mairie le Jeudi 24 Janvier dernier. MICHEL, le représentant Bagnolais des gilets jaunes, a précisé l'esprit dans lequel ils souhaitaient rencontrer les 44 Maires de la Communauté d'Agglomération. « Notre objectif est de solliciter, auprès des élus, la possibilité d'avoir une salle et débattre avec les habitants des différents villages, en présence des élus qui le souhaitent ».Un article du Midi libre, paru le 25 Janvier dernier, en fait état .Lettres aux administrés Chemin de Bellefeuille AEP+EU.

Une présentation publique sur le Débroussaillage par la DDTM (Mr BARBERIS) et la DREAL (Mr. MIGAIROU) sera le Vendredi 8 Février à 11h00 en Mairie.

Une visite explicative est convenue chez un particulier.

Lettre à Monsieur le Préfet à propos du diagnostic de vulnérabilité aux risques inondation d'un bâtiment public.

SMACL nouvel assureur, contrat n° 311-355/E-02181218-008.

Commerces souhaités par Christian Mazier à la MDS.

Demande d'ouverture d'un chemin pour désenclaver des parcelles section D.

Proposition baptême de l'air le 1^{er} mai et d'une brocante.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20h08